



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2021

Présents: MAGALLON Nicole, CRUZ Béatrice, DELABRE Grégoire, HEMERY Bruno, TOLLA Isabelle, VANWOTERGHEN Christian, BENOITS Yves, GACOUGNOLLE Cécile.

Absents excusés: TILLY Jean-Pierre, LACOUX Marie (pouvoir à Nicole Magallon), LUCIANO Lola.

Secrétaire de séance : BENOITS Yves.

Le conseil municipal

délibère favorablement :

- pour le retrait de la délibération « dalle » de janvier 2021
- pour autoriser une installation d'un TAXI sur la commune de Barcelette.
- pour l'adhésion de la Commune à l'AMF et l'AMRF
- pour le versement d'une subvention au Restau du Cœur pour un montant de 300 €

décide :

- de désigner des représentants itinérance afin de travailler avec la communauté d'agglo et les associations de randonnées pour le repérage, le balisage, l'entretien des chemins de randonnée de la commune.
- d'appliquer la convention de délégation de la compétence Eau signée fin 2020, sans tenir compte des remarques de la DGFIP, ce en accord avec la Communauté d'agglo.
- de recruter une femme de ménage suite à l'arrêt du contrat de Vanina Scibetta.

est informé :

- PLU : un commissaire enquêteur va venir à la mairie 5 1/2journées entre le 22 février et le 23 mars, collecter les avis des habitants. Les dates sont précisées sur le site de la mairie et affichées sur les lieux habituels.
- d'une plainte d'un habitant concernant un chien. B. Hemery a contacté le propriétaire du chien qui mettra en place une clôture pour éviter ce problème.

Un tour de table des conseillers permet de préciser :

- le fonctionnement du déneigement entre G. Delabre et son remplaçant éventuel C. Van Wotterghem
- les difficultés de la commune pour obtenir des artisans les documents nécessaires à la clôture du chantier de la bergerie.
- les projets de fonctionnement de la garderie, cantine, en lien avec les communes voisines. I. Tolla nous confirme que c'est complexe. Une réunion des maires des communes du plateau est prévue le 16 février 2021 pour trouver des solutions communes.

- l'élaboration d'une liste des parcelles communales permettant de préciser les possibilités d'installation d'un relais 4G sur les Faysses, ou d'un terrain de jeux (vélo bicross)
- les travaux d'installation de la fibre devraient commencer fin mars-début avril
- un bilan des travaux à réaliser sur les appartement communaux sera fait le mardi 16 février.
- on arrive au bout de l'adressage : les réponses favorables aux demandes de subvention (CAGTD, Département 05) étant reçues, panneaux et numéros seront commandés et apposés.

Le conseil municipal réfléchit

- à l'utilisation future du terrain concerné par la procédure d'abandon manifeste
- à la participation aux actions d'environnement-écologie à venir, concernant la nouvelle gestion des déchets ménagers, qui sont tous maintenant recyclés.

Prochain conseil : le 26 février 2021

La Maire



Nicole MAGALLON.